PROTECTION JURIDIQUE PRATICIEN DU BIEN ETRE
Bulletin d'adhésion - Accord cadre n° 69ODC228606

Protection Juridique Indépendante

PJ PROFESSIONNELLE

L'ASSURE	
N° adhérent : 69ODC228606 **Nom :** **Adresse :** **CP et ville :**	**Activité : Centre de formation Bien-Être** **CA : inférieur à 100 000 €** **N° Siret :**

L'INTERMEDIAIRE D'ASSURANCE	L'ASSUREUR
Nom : GEPCA ASSURANCES **Adresse du siège :** 24 Place Tabareau **Code postal et ville :** 69004 Lyon **ORIAS N°07 002 589 – RCS Lyon 328 835 780**	**Nom : CFDP ASSURANCES** **Adresse du site gestionnaire :** 62 rue de Bonnel **Code postal et ville :** 69003 Lyon **Mail :** mvandroux@cfdp.fr – **Tél : 04.76.01.29.21**

LES GARANTIES SOUSCRITES - Réf : CS DEROG CENTRES DE FORMATION PROF DU BIEN ETRE- V052022

LES GARANTIES :	LES MONTANTS CONTRACTUELS :
La protection pénale de la personne morale **La protection pénale et disciplinaire des personnes physiques** **La protection commerciale** • **Clients** • **Fournisseurs** • **Concurrents**	**Plafond maximum de prise en charge HT par sinistre** **-En France, Principautés d'Andorre et de Monaco : 15 000 €HT** **Dont plafond pour :** **- Démarches amiables : 335 € HT** **- Expertise judiciaire : 3 251 € HT** **Plafond maximum de prise en charge par litige pour les pays autres que la France, les Principautés d'Andorre et de Monaco : 1 200 € HT** **Seuil d'intervention : 0 €** **Franchise : 0 €**

LA COTISATION	
Prime annuelle TTC à régler : 65.00 € Prime HT : 57,32 € Taxes (13.4%) : 7,68 € **Date d'effet :** **Echéance principale :**	**Durée : 1 an** **Préavis de résiliation : 2 mois** **Modalité de règlement : 1er règlement par chèque** **Modalité de règlement à l'échéance annuelle :**

LA VALIDATION

L'adhérent déclare :

- Que lui ont été remis : ❑ le document d'information sur le produit d'assurance ❑ les conditions générales Réf. **CS DEROG CENTRES DE FORMATION PROF DU BIEN ETRE - V05.2022** et montants contractuels de prise en charge, en avoir pris connaissance et y souscrire pleinement
- Que les garanties proposées répondent à ses besoins d'assurances,
- Certifier que les informations fournies et déclarations sur la base desquelles l'adhésion au Contrat a été établie, sont exactes et conformes à la vérité, et être informé de ce que « le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'assuré, quand cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'assuré a été sans influence sur le sinistre » (article L 113-8 du Code des Assurances) ;
- S'engager à informer l'Assureur ou l'Intermédiaire d'assurance de tout changement ; en cas de sinistre, il sera fait application d'une règle proportionnelle si les valeurs constatées lors du sinistre sont supérieures à celles déclarées à l'Assureur.

Fait à Le

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »

Les données à caractère personnel recueillies pour le compte de Cfdp Assurances, en qualité de co-responsable de traitement, font l'objet d'un traitement informatisé pour permettre aux services de l'assureur et à l'intermédiaire d'assurances d'utiliser les données de l'adhérent pour la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution du contrat d'assurance. Les données collectées sont des données d'identification et de situation professionnelle.
La réalisation de mesures précontractuelles prises à la demande de l'assuré et l'exécution du contrat constituent la base légale du traitement des données de l'assuré. Ces données sont hébergées dans l'Union Européenne et conservées durant une période maximale correspondant au temps nécessaire aux différentes opérations ci-dessus listées ou pour la durée spécifiquement prévue par la CNIL (normes pour le secteur de l'assurance) ou encore par la loi (prescriptions légales).
Conformément à la loi sur la protection des données personnelles, l'adhérent peut exercer son droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité des données le concernant en contactant le délégué à la protection des données : dpd@cfdp.fr, ou par courrier à l'adresse Cfdp Assurances – Délégué à la Protection des Données – 62 rue de Bonnel - Immeuble l'Europe – 69003 Lyon.
En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, l'adhérent peut introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy 75007 Paris, Tel : 01 53 73 22 22.
Pour en savoir plus sur les traitements de ses données personnelles et sur l'exercice de ses droits sur ces données l'adhérent peut consulter la page « Données Personnelles » du site internet de l'assureur www.cfdp.fr.

REF: BA PJ PROF CENTRES DE FORMATION BE V052022